

La grogne monte chez les vins de qualité français et italiens

Les représentants des vins de qualité sont en colère après leur rendez-vous avec Madame FISCHER-BOEL le jeudi 26 avril. La CNAOC et la FEDERDOC ont rencontré la Commissaire pour lui demander de concrétiser dans son projet de réforme les engagements qu'elle a pris en juin 2006 afin de consolider le concept des vins de qualité et redéployer les moyens au profit d'une politique offensive de communication et de promotion. Mais la Commission est restée sourde face aux inquiétudes des deux plus importantes organisations européennes de producteurs de vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC).

Face à Madame FISCHER-BOEL, CNAOC et FEDERDOC ont souligné leur opposition à la proposition de la Commission qui vise à la libéralisation totale des plantations pour tous les vins. Les professionnels ont rappelé que, dans un courrier du 19 avril 2007, **les producteurs d'appellation allemands, espagnols, français, italiens et portugais** ont exigé que la réforme de l'OCM vin prévoie des instruments nécessaires à l'adaptation et à la gestion des appellations.

Christian PALY, président de la CNAOC, s'inquiète : *« C'est une vue de l'esprit d'imaginer que l'on peut gérer la production des vins de qualité si l'on ne maîtrise plus collectivement les surfaces plantées, et par conséquent les quantités produites dans chaque appellation. Cette libéralisation des plantations risque d'entraîner une surproduction. De nombreuses appellations qui aujourd'hui ont des marchés équilibrés pourraient demain être déstabilisées et les prix des vins dangereusement chuter »*. La Commission semble ne pas mesurer les conséquences liées à la libéralisation des plantations dans les appellations. Pourtant les écarts dans certaines appellations européennes entre les aires délimitées et les surfaces actuellement plantées démontrent à eux seuls les dangers de cette politique. Ainsi, par exemple, la surface plantée en Rioja pourrait passer des 60.000 hectares actuels à 350.000 hectares, en Côtes-du-Rhône de 61.000 à 120.000 hectares et en Porto de 45.000 à 250.000 hectares !

CNAOC et FEDERDOC ont aussi insisté sur l'importance de la mise en place d'**une ambitieuse politique de promotion** pour donner de véritables perspectives économiques à la filière vin. Les deux organisations s'inquiètent des orientations de la Commission qui semble vouloir concentrer sa politique de promotion uniquement sur les marchés extérieurs. Riccardo RICCI CURBASTRO, président de la FEDERDOC, réclame plus d'ambition pour le secteur : *« la politique de promotion et de communication ne peut faire abstraction du marché intérieur car il représente 75% du marché mondial. Il faut se donner les moyens de lutter contre la chute de consommation dans certains pays producteurs et d'investir sur les marchés à fort potentiel de développement en Europe même »*.

La CNAOC et la FEDERDOC mettent en garde la Commission : elles ne soutiendront la réforme que si celle-ci est ambitieuse et concilie amélioration de la compétitivité et valorisation des vins de qualité. Les deux organisations souhaitent que la Commission envoie rapidement des signaux clairs et cohérents et qu'elles traduisent dans son projet ses ambitions en faveur de la filière.

